

# SAO

## SENSIBILISATION ATEX NIVEAU 0

### *Point réglementaire*

#### **Article R. 4227-49 du Code du Travail - Créé par Décret n°2008-244 du 7 mars 2008 - art. (V)**

Lorsque des atmosphères explosives peuvent se former en quantités susceptibles de présenter un risque pour la santé et la sécurité des travailleurs ou d'autres personnes, l'employeur prend les mesures nécessaires pour que :

- 1° Le milieu de travail permette un travail en toute sécurité ;
- 2° Une surveillance adéquate soit assurée et des moyens techniques appropriés utilisés ;
- 3° Une formation des travailleurs en matière de protection contre les explosions soit délivrée ;
- 4° Les travailleurs soient équipés, en tant que de besoin, de vêtements de travail adaptés contre les risques d'inflammation.

### *Objectif*

Connaître les mécanismes de l'explosion  
Apprendre à reconnaître une zone ATEX  
Apprendre à se protéger et à protéger l'entreprise

### *Participants*

Tout salarié de l'entreprise travaillant sur un site exploitant des zones ATEX mais n'intervenant pas sur du matériel.

### *Prérequis*

Aucun

### *Programme*

- ✓ Définitions, Réglementations et Chiffres
- ✓ Qu'est-ce qu'une explosion
  - Les zones ATEX
  - Classement des zones
- ✓ Quand peut-on être en présence d'une ATEX
- ✓ Comment une ATEX peut-elle exploser
- ✓ Substances et mélanges les plus dangereux
- ✓ Les pictogrammes et les marquages CE
- ✓ Préconisations
  - Mesures techniques
  - Mesures organisationnelles
- ✓ Zones ATEX en entreprise et plan de prévention
- ✓ Evaluation niveau 0

### *Modalités*

Durée du stage : ½ journée à 1 journée  
Lieu du stage : dans vos locaux (salle de réunion équipée).  
Nombre de participants : 10 maximum